



RAIFFEISEN

Commentaire sur le thème des illustrations	3
Avant-propos	
Editorial	4
Organigramme	
Organigramme de Raiffeisen Suisse	6
Rapport financier	
Marche des affaires	10
Rapport de rémunération	15
Bilan	20
Compte de résultat	21
Demande d'affectation du bénéfice disponible	22
Tableau de financement	22
Annexe aux comptes annuels	26
Informations sur le bilan	40
Informations sur les opérations hors bilan	53
Informations sur le compte de résultat	55
Rapport de l'organe de révision	58
Calcul des fonds propres nécessaires	62
Bilan – Aperçu sur 5 ans	64
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans	65





«Ma plus grande réussite consiste à mettre mes jeunes sur la voie du succès dans le sport»

Roland Barmettler, entraîneur de lutte

Les éclaireurs chez Raiffeisen, vous les connaissez personnellement; il s'agit de nos collaborateurs travaillant pour vous dans votre région. Ils vous accompagnent sur la bonne voie.

Raiffeisen n'a pas le monopole dans ce domaine. On trouve des éclaireurs partout, qu'il s'agisse de travail, de bénévolat ou de la vie privée. Les illustrations figurant cette année au rapport de gestion présentent des femmes et des hommes qui, en qualité d'éclaireurs, ouvrent la voie à un environnement meilleur. Ils puisent leur motivation dans la satisfaction de leurs contemporains. En effet, l'éclaireur s'efforce, jour après jour, de vivre ses valeurs, de les partager et de les transmettre.

Roland Barmettler est l'un de ces éclaireurs photographiés par Phil Müller: il entraîne les jeunes lutteurs suisses de Stans et s'efforce de développer leur esprit combatif tout en leur transmettant le sens de l'équité et de la tradition. Pour ces jeunes, leur entraîneur est un modèle: seul celui qui vit réellement selon ces valeurs deviendra un jour «roi».

Découvrez le monde de ceux qui ouvrent la voie à autrui dans toute la Suisse: tel l'ingénieur qui ouvre la voie au sens propre du terme grâce à ses ponts, ou l'enseignante qui montre à ses étudiants la voie vers un avenir réussi.

Editorial 2010 fut une année de transition. Cependant, les répercussions de la crise financière n'ont cessé de se faire sentir. Dans ce contexte, la double mission de Raiffeisen Suisse est plus que jamais tangible. D'une part, nous sommes un centre de prestations pour les Banques Raiffeisen. D'autre part, nous assumons la conduite et le pilotage stratégiques pour l'ensemble du Groupe.

«Nous misons sur les valeurs qui font la solidité de notre Groupe: un modèle d'affaires attaché à la sécurité ainsi qu'un ancrage local en Suisse.»

L'année 2010 a connu un fort dynamisme dans de nombreux secteurs, notamment sur le marché immobilier, où la demande, soutenue, n'a jamais fléchi. Cela nous a permis de mettre à profit tous nos atouts – proximité avec la clientèle, ancrage régional et compétences décisionnelles décentralisées des Banques Raiffeisen. Dans le même temps, le Groupe Raiffeisen a pu démontrer que les coopératives bancaires locales ne poursuivent pas leur croissance au prix d'une prise de risque supplémentaire. Grâce à notre gestion efficace des risques pour l'ensemble du Groupe, nous pouvons dresser le constat suivant: notre portefeuille de crédit a vu sa qualité, déjà très élevée, croître davantage encore, en même temps que son volume.

Une certaine fébrilité était perceptible sur les marchés financiers, sans que l'on puisse pour autant distinguer une orientation précise. Les investisseurs conservateurs en particulier sont restés sur leurs gardes. Nous avons optimisé notre gamme de produits, désormais encore plus axée sur les souhaits et les objectifs des investisseurs.

Défense des intérêts de Raiffeisen

Dans l'environnement réglementaire, l'effervescence s'est manifestée par nombre de remaniements, ajustements et nouveautés: nouvelles prescriptions en matière de fonds propres, garantie des dépôts, réflexions sur la problématique «Too big to fail» ou encore sur l'avenir du secret bancaire. Dans ce contexte, nous nous sommes employés à défendre et à consolider la position de Raiffeisen. Raiffeisen aura peu à entreprendre pour satisfaire ces nouvelles prescriptions en matière de fonds propres, étant donné sa très bonne capitalisation.



*Pierin Vincenz,
président de la Direction du Groupe Raiffeisen*

Une marque à cultiver

Raiffeisen bénéficie d'une excellente réputation auprès des consommateurs suisses. En 2010, de nombreuses études ont montré que Raiffeisen est la banque préférée des Suisses. Mais ce n'est pas tout: le sondage de l'institut d'études de marché GfK a établi, d'une part, que Raiffeisen jouit de la meilleure réputation parmi toutes les banques suisses et, d'autre part, qu'elle est, d'une façon générale, l'une des entreprises les plus populaires du pays.

Nous avons à cœur de défendre cette position de leader qu'occupe la marque Raiffeisen. Pour ce faire, nous continuons à miser sur les valeurs qui font la solidité de notre Groupe, à savoir: notre modèle d'affaires attaché à la sécurité ainsi que notre ancrage local en Suisse. En effet, nous nous investissons beaucoup pour associer notre marque au concept de «Swissness». Citons, à ce titre, le succès du sponsoring des sports de neige ou encore notre engagement dans le cadre de la Fête fédérale de la lutte suisse et des jeux alpestres qui s'est déroulée à Frauenfeld.

Deux nouvelles administratrices

Notre organisation a, elle aussi, connu des changements: Marie-Françoise Perruchoud-Massy s'est retirée de ses fonctions de vice-présidente après douze ans passés au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. J'aimerais ici lui témoigner toute ma gratitude pour l'engagement dont elle a fait preuve envers Raiffeisen Suisse. Les délégués des Banques Raiffeisen ont élu Rita Fuhrer, membre indépendant, ainsi qu'Anne-Claude Luisier, représentante des fédérations régionales et des Banques Raiffeisen, comme nouveaux membres au Conseil d'administration.

Perspectives: une année riche en changements

En 2011 encore, Raiffeisen sera confrontée à de multiples changements dans le secteur bancaire. La croissance dans notre activité de base, le financement du logement privé, devrait se poursuivre. On peut s'attendre à ce que la lente hausse des taux d'intérêt fasse perdre de sa vigueur au marché immobilier. Nous continuerons à diversifier nos domaines d'activité, une stratégie dont nous avons posé les premiers jalons dès 2010 en investissant dans de nouveaux produits, de nouveaux collaborateurs et dans la formation. Grâce aux opérations de placement et aux activités avec la clientèle entreprises, toutes les conditions sont réunies pour une croissance plus forte en 2011. Dans le même temps, nous consoliderons notre concept unique de sociétariat. Depuis mars 2011, les sociétaires Raiffeisen bénéficient d'avantages exclusifs sur des billets pour des concerts et d'autres événements culturels. A cet effet, un portail en ligne proposant des activités de loisirs et de divertissement a été lancé à leur intention.

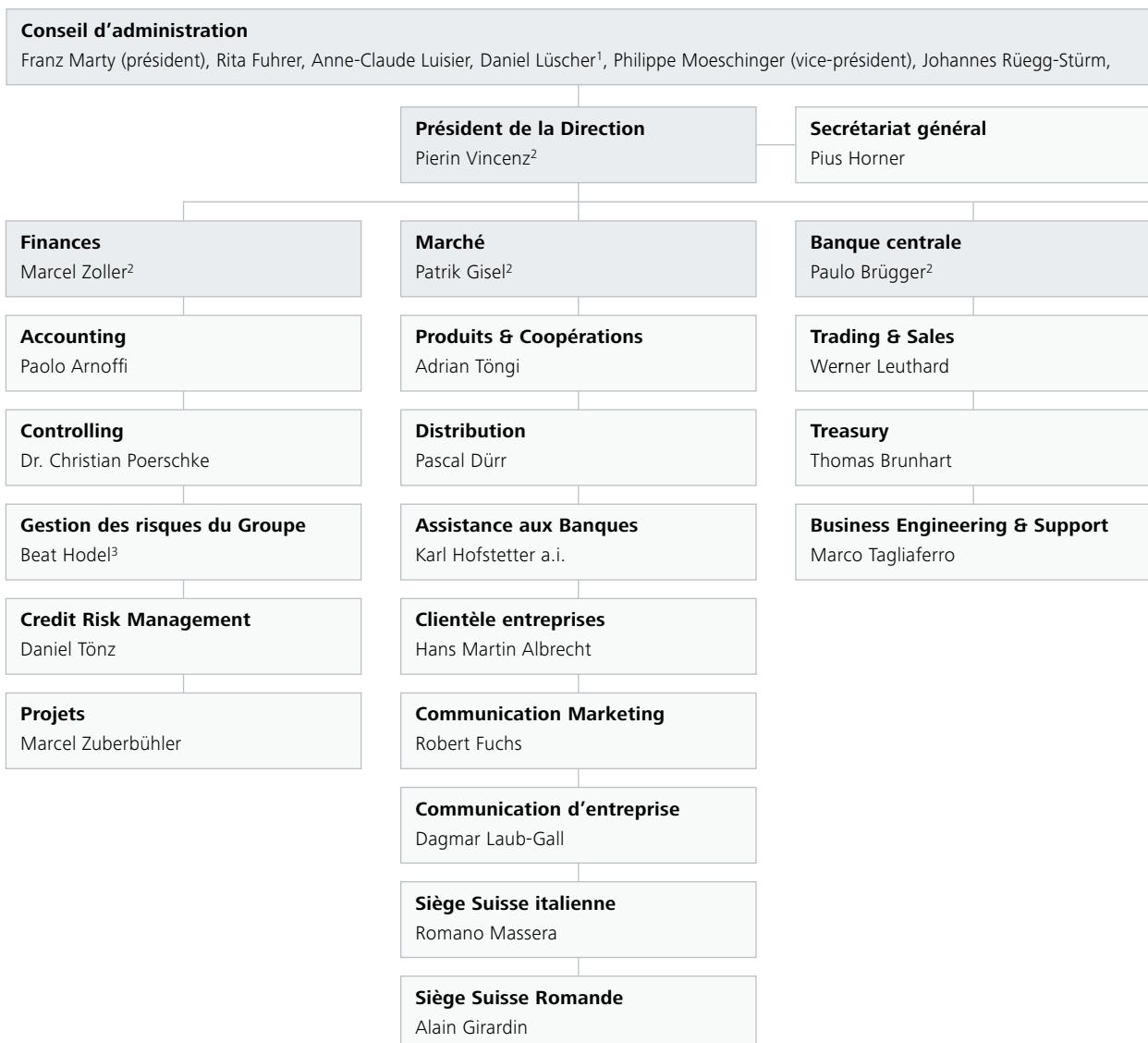
Remerciements

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour exprimer mes plus sincères remerciements au Conseil d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs du Groupe Raiffeisen. Ce sont les premiers à réagir avec flexibilité aux changements. Et c'est surtout à eux que Raiffeisen doit son succès.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Vincenz".

Pierin Vincenz
Président de la Direction du Groupe Raiffeisen

Organigramme de Raiffeisen Suisse



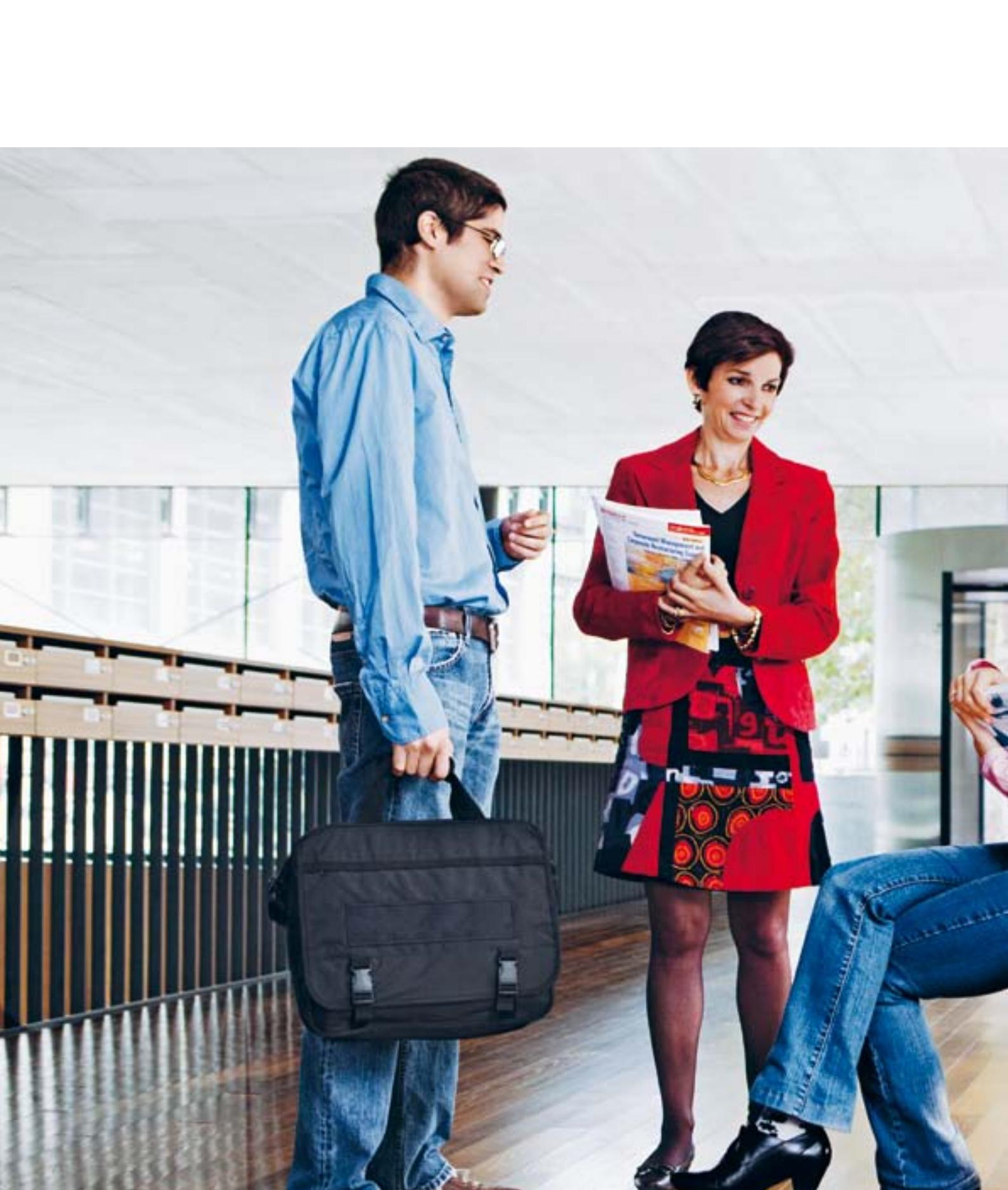
Urs Schneider, Christian Spring¹, Franco Taisch, Mario Verga, Edgar Wohlhauser, Werner Zollinger

Succursales Gabriele Burn ²	IT Damir Bogdan ²	Services Michael Auer ²	Révision interne (RI) Kurt Zobrist
Succursale de Saint-Gall Dieter Leopold	IT Governance & Services Markus Beck	HR Management Michael Federer	RI BR Saint-Gall Roland Meier
Succursale de Winterthour René Bentele	Business Systems Beat Monstein	Legal & Compliance Roland Schaub	RI BR Dietikon Räto Willi
Succursale de Bâle Bruno Stiegeler	IT Testing & Tools Martin Sutter	Organisation & Achats Robin Marke	RI BR Lausanne Jean-Daniel Rossier
Succursale de Zurich Matthias Läubli	Exploitation IT Christian Lampert	Traitements Olivier A. Oettinger	RI BR Bellinzone Katia Carobbio
Succursale de Berne Daniel Schmid		Facility Management Roland Hagen	RI Raiffeisen Suisse Sergio Pesenti
Succursale de Thalwil Daniel Duca		Formation Urs von Däniken	Révision interne ICT Markus Hug

1) Dépendant au sens de la circulaire de la FINMA 2008/24, ch. 20-24

2) Membre de la Direction

3) Membre de la Direction élargie





Rajna Gibson-Brandon, professeur en finance

Rajna Gibson-Brandon, professeur en finance à l'Université de Genève, est à la tête du Geneva Finance Research Institute (GFRI). Cette universitaire réputée partage son savoir-faire avec ses étudiants. En effet, elle voit l'université comme un espace de dialogue. Savoir ce qui motive les jeunes l'intéresse, cela l'incite à encourager les talents et à découvrir de nouveaux horizons. Elle sait que le bagage qu'elle fournit à ces jeunes gens les accompagnera avec profit tout au long de leur vie.

Marché des affaires L'exercice 2010 a été marqué par les importants besoins de refinancement des Banques Raiffeisen, la croissance honorable des prêts et crédits à la clientèle ainsi qu'une gestion réussie de la structure du bilan. Malgré un environnement difficile, le bénéfice brut a progressé de 74 % grâce au très bon résultat des opérations d'intérêts ainsi qu'à une gestion rigoureuse des résultats.

- *Les obligations de paiement des Banques Raiffeisen ont été refinancées à hauteur de 1,9 milliard de francs*
- *Les prêts et crédits à la clientèle ont augmenté de 27 %*
- *Le résultat des opérations d'intérêts a progressé de 29 % grâce à la gestion de la structure du bilan*
- *Les charges d'exploitation ont reculé de 2,5 %*
- *Le bénéfice brut a augmenté de 43 millions de francs grâce au contrôle strict des coûts*

Sur l'exercice écoulé, Raiffeisen Suisse a affiché un bénéfice de 20,5 millions de francs. Alors que le total du bilan n'a pas connu de variation notable, certains postes ont toutefois fait l'objet de nombreux transferts.

Aucun événement ayant une influence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date d'établissement du bilan.

Compte de résultat

Malgré un résultat des opérations de négoce en recul, le produit d'exploitation a enregistré une progression de 6,4 %, en hausse de 32,3 millions de francs. Cette évolution est essentiellement due à la nette amélioration du résultat sur intérêts et à la progression du résultat des opérations de commissions et des prestations de service. Grâce à une gestion rigoureuse des coûts, les charges d'exploitation ont pu être réduites de 11,2 millions de francs (- 2,5 %).

Produits de l'activité bancaire ordinaire

Le résultat des opérations d'intérêts (annexe 20) a augmenté de 28,9 % à 125,3 millions de francs, une hausse due pour une grande part au résultat de la transformation des échéances enregistré par la Trésorerie. De leur côté, les succursales ont pu augmenter leur contribution au résultat à hauteur de 6,2 millions de francs par rapport à l'exercice précédent grâce à une bonne gestion de leur bilan.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 21) a progressé de 13,9 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 71,9 millions de francs. Le produit des opérations sur titres et de placement

s'est inscrit en légère hausse en raison d'une baisse des coûts de gestion des fonds et d'une légère augmentation des volumes avec les fonds de tiers. Par ailleurs, suite à la nouvelle forte hausse du volume du trafic des paiements, les revenus provenant des autres prestations de service ont connu une nette progression de plus de 10 % pour s'établir à 58 millions de francs. Suite à la baisse du volume de transactions dans le domaine des opérations sur titres, de la diminution du nombre des dépôts et de la baisse sensible de la TVA imputée, les charges de commissions ont reculé de 5,2 % pour s'inscrire à 45,4 millions de francs.

Raiffeisen Suisse a affiché en 2010 un bon résultat des opérations de négoce s'élevant à 41,9 millions de francs (annexe 22), une performance qui, cette année encore, est attribuable pour l'essentiel au négoce des devises, billets et métaux précieux. En revanche, compte tenu des conditions difficiles qui ont pesé sur le négoce de taux et d'actions, le résultat de l'exercice précédent n'a pas pu être atteint.

Les autres résultats ordinaires ont enregistré une progression de 1,3 % à 299,7 millions de francs. Les dividendes des deux participations stratégiques Vontobel Holding SA et Helvetia Holding SA ont augmenté de quelque 2 millions de francs durant l'année sous revue, ce qui explique la hausse du produit des participations de l'ordre de 10,7 % à 22,3 millions de francs. Outre les produits provenant des prestations comptabilisées individuellement, le poste des autres produits ordinaires (annexe 23) comprend les contributions que versent les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques fournies par Raiffeisen Suisse. Ces dernières ont pu se maintenir au niveau de

l'exercice précédent. Durant l'année sous revue, les Banques Raiffeisen ont acquis pour 88,7 millions de francs de services informatiques (+8,4 millions de francs) tandis que le montant des autres prestations individuelles est resté inchangé à 90,9 millions de francs. Les prestations propres de Raiffeisen Suisse pour les projets concernant l'ensemble du Groupe ont été imputées aux Banques Raiffeisen à hauteur de 41,5 millions de francs (44,9 millions durant l'exercice précédent) et portées au crédit du poste des autres produits ordinaires. Les frais facturés aux Banques Raiffeisen dans le cadre de ces projets ont reculé de 4,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Les autres charges ordinaires ont affiché une hausse de 1,2 million de francs en conséquence d'ajustements de valeur des immobilisations financières liés au marché.

Charges d'exploitation

Après la diminution de 5,7 millions de francs en 2009, les charges de personnel (annexe 24) ont enregistré une nouvelle baisse de 4,8 millions pour s'établir à 288,1 millions de francs (-1,6 %). Plus qu'à la légère diminution des effectifs, ces économies sont dues à la non-reconduction de contrats à durée limitée dans le cadre de grands projets. Avec l'introduction de la nouvelle solution de prévoyance, les cotisations de l'employeur dévolues aux institutions de prévoyance professionnelle ont augmenté de 1,6 million de francs pour s'inscrire à 23,7 millions.

Les autres charges d'exploitation (annexe 25) ont pu être réduites durant l'année sous revue de 6,4 millions, à 148,4 millions de francs, soit une baisse de 4,1 % (contre -16,5 millions de francs durant l'exercice précédent). Suite

à la diminution des dépenses locatives à Saint-Gall, les frais de locaux ont reculé de 1,1 million, à 16,1 millions de francs. Les charges pour l'informatique, les machines et le mobilier se sont maintenues au niveau de l'exercice précédent, à 73,8 millions de francs. D'importantes économies ont été réalisées sur le front des autres charges d'exploitation, ces dernières affichant une baisse de 4,9 millions (-7,7 %) à 58,4 millions de francs (exercice précédent: -17,3 millions). Les efforts d'économies se font sentir dans presque tous les principaux postes de dépenses, notamment dans les honoraires versés pour les prestations de tiers.

Amortissements sur l'actif immobilisé

Divers amortissements extraordinaires ont à nouveau été opérés sur les infrastructures informatiques et autres immobilisations corporelles durant l'exercice sous revue. Les amortissements (annexe 4) ont reculé de 22,5 millions au total par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 69,9 millions de francs (-24,4 %), en raison de la baisse notable des investissements à la rubrique «Autres», qui inclut les logiciels et les coûts de développement par des tiers.

Correctifs de valeur, provisions et pertes

Le poste «Correctifs de valeur, provisions et pertes» a progressé de 2 millions de francs pour atteindre 4,2 millions de francs. Le besoin de provisions reste peu élevé, ce qui reflète la grande prudence dont Raiffeisen Suisse a fait preuve dans sa politique de crédit.

Résultat extraordinaire et impôts

Les produits extraordinaires (annexe 26) de 3,8 millions de francs comprennent les gains réalisés suite à la vente d'ac-

tions de la Banque des lettres de gage (2,2 millions) ainsi que le produit de deux autres participations mineures (0,3 million). La participation dans la Coopérative Olma Messen St. Gallen a été réévaluée de 1 million de francs à la valeur d'acquisition. Les charges extraordinaires de 6,2 millions de francs se composent de 4,6 millions pour la constitution de réserves pour risques bancaires généraux et 1,5 million pour pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles. Les charges fiscales ont pu être ramenées à 5,3 millions de francs.

Bénéfice de l'exercice

Avec 20,5 millions de francs, le bénéfice de l'exercice sous revue est supérieur de 2,1 % à celui de l'exercice précédent.

Bilan

Le bilan de Raiffeisen Suisse reflète les exigences multiples auxquelles l'organisation doit faire face en raison de sa position centrale au sein du Groupe. Raiffeisen Suisse exploite, dans des villes importantes, des succursales offrant des prestations comparables à celles des Banques Raiffeisen. Elle fournit les prestations d'une banque centrale à l'ensemble du Groupe et est responsable de la gestion des liquidités, du refinancement et de la couverture des risques de fluctuation des taux sur une base consolidée. Ainsi, la situation de liquidité des Banques Raiffeisen à court terme, qui découle de la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celle des prêts et crédits, influe directement sur le total et la structure du bilan de Raiffeisen Suisse. Malgré les transferts importants dont les postes du bilan ont fait l'objet au cours de l'exercice écoulé, le total du bilan de Raiffeisen Suisse n'a progressé que de 424,3 millions de francs, soit 1,4 %.

Les exigences de liquidités sur une base consolidée ont été respectées. De même, il a été tenu compte des exigences légales en matière de fonds propres (voir page 62).

Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2010, la créance nette de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen s'est établie à 0,8 milliard de francs. 1,9 milliard a ainsi été mis à disposition des Banques pour le financement des opérations de la clientèle durant l'exercice sous revue (exercice précédent: 1,7 milliard).

Pour satisfaire aux exigences légales de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs sur des comptes bloqués pour un montant de 6,2 milliards de francs.

Créances et engagements envers les autres banques
Le volume des activités interbancaires a continué de reculer. En particulier, les créances ont présenté fin 2010 un solde inférieur de 24,8 % à celui de l'exercice précédent. L'engagement net a augmenté pour passer à 2 milliards de francs, une évolution qui reflète le besoin de refinancement accru du Groupe Raiffeisen dans les activités bancaires de détail. Les prêts et crédits non couverts sur le marché interbancaire se limitent aux durées courtes: seuls 2 % du volume fin 2010 présentent une durée supérieure à un mois. Quant aux opérations de mise en pension en francs suisses, une légère embellie s'est dessinée suite aux mesures de résorption des liquidités de la BNS au second semestre. Raiffeisen Suisse a ainsi converti la majeure partie de ses créances sur les banques en prises en pension. Fin 2010, près des deux tiers des créances totales sur les banques se présentaient sous cette forme.

Prêts et crédits à la clientèle

En 2010, les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 26,8 % pour s'établir à 6,4 milliards de francs. Les succursales ont accru leur volume de prêts et crédits de 698 millions (+14,6 %) à 5,5 milliards de francs. Les prêts et crédits incluent, en outre, l'activité de leasing reprise par Raiffeisen Leasing SA (env. 200 millions de francs) et les prêts à court terme accordés par la Banque centrale dans le cadre d'opérations de mise en pension.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce ont affiché une forte croissance en 2010 (répartition dans l'annexe 2), principalement grâce à la hausse de volume des portefeuilles de métaux précieux imputable d'une part à l'augmentation de la demande sur le marché, et d'autre part aux hausses de cours. Ces portefeuilles sont en majeure partie couverts contre les risques de marché. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce sont spécifiées à la page 62.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. En raison de titres échus, la valeur comptable du portefeuille a baissé de 1 milliard de francs pour s'inscrire à 5,7 milliards. Tous les immeubles de l'exercice précédent destinés à la revente et provenant de positions en souffrance ont été cédés durant l'année sous revue.

Participations

Les principales participations sont énumérées aux annexes 3 et 4. En 2010, Raiffeisen Suisse a investi 70 millions de francs dans des participations existantes. Le taux de participation dans SIX Group SA a été augmenté de 2 à 3,2 %. La participation dans Aduno Holding SA a été étendue, de 19 à 24,7 %. En outre, Raiffeisen Suisse a exercé la totalité de ses droits de souscription à l'occasion de l'augmentation de capital d'Aduno Holding SA. La Coopérative Olma Messen St.Gallen a aussi procédé à une augmentation de capital en 2010. Avec le versement de 1,1 million de francs et la réévaluation des parts déjà amorties, la valeur comptable de la participation s'est inscrite en hausse à 2,1 millions de francs (12,9 % du capital social nominal). Enversement, suite à la vente d'actions à différentes Banques Raiffeisen ainsi qu'à un autre nouveau membre direct de la Banque des Lettres de Gage, le taux de participation dans cette dernière est tombé de 7,2 à 6,5 %.

Immobilisations corporelles

Le volume des investissements consacrés aux immeubles (annexe 4) s'est élevé en 2010 à 23,4 millions de francs. Les dépenses engagées pour le bâtiment de la Raiffeisenplatz 8, dont la construction est actuellement en cours, s'élèvent à 10,5 millions. Raiffeisen a également consacré 7,7 millions à l'achat d'un nouvel immeuble à Saint-Gall. 3,8 millions de francs ont été investis dans le bâtiment de la succursale d'Adliswil. Raiffeisen a aussi affecté 1,4 million à divers travaux de transformation à Saint-Gall et Dietikon. 34,5 millions ont été investis dans les autres immobilisations corporelles, dont quelque 15,3 millions dans le renouvellement du matériel informatique. D'autres postes essentiels portent sur

les travaux de transformation d'immeubles tiers ainsi que l'aménagement des succursales et agences, à hauteur de 12,5 millions. 4,7 millions ont, par ailleurs, été consacrés à l'extension du nouvel immeuble en location à Zurich. Sous le poste «Autres», les investissements dans les logiciels et licences informatiques se montent à 17,9 millions de francs.

Fonds de la clientèle

Au cours de l'année écoulée, les fonds de la clientèle ont affiché une hausse de 10,9 %, soit 856 millions, pour s'établir à 8,7 milliards de francs. S'agissant des fonds de la clientèle dans l'activité de détail, l'évolution marquée par le recul des placements fermes (obligations de caisse et dépôts à terme) au profit des placements résiliables à court terme (fonds d'épargne et de placement) s'est confirmée. Dans les succursales, le montant des fonds de la clientèle a progressé de 193 millions, ou 4,6 %, à 4,4 milliards de francs. D'autre part, la Banque centrale a pu augmenter son volume d'affaires avec les clients institutionnels de 663 millions pour atteindre 4,3 milliards de francs.

Emprunts et prêts sur lettres de gage

Trois emprunts ont été émis avec succès en 2010 pour un volume total de 950 millions de francs. Suite à l'échéance du remboursement d'un emprunt de 70 millions en octobre, le volume net du portefeuille a augmenté de 880 millions pour s'établir à 2,75 milliards de francs (annexe 9). Les engagements envers la Banque des Lettres de Gage ont enregistré une hausse nette de 406,7 millions, à 1,23 milliard de francs. Alors que le montant des remboursements s'établissait à 184,5 millions, les nouvelles souscriptions ont atteint 591,2 millions de francs.

Correctifs de valeur et provisions

S'établissant à 37,6 millions de francs, les correctifs de valeur pour risques de défaillance (annexe 10) sont restés inchangés par rapport à l'exercice précédent. Alors que les nouvelles constitutions s'établissaient à 14,5 millions de francs, les dissolutions se sont montées à 10,6 millions, avec extourne de 3,4 millions de pertes définitives. Lors de la détermination des correctifs de valeur pour risques de défaillance, les risques de perte attendus ont été évalués conformément au rating interne et en tenant compte des valeurs de couverture. Les provisions pour autres risques d'exploitation ont atteint 1,5 million de francs.

Réserves pour risques bancaires généraux

Au cours de l'année sous revue, les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de 4,6 millions de francs. 3,7 millions supplémentaires leur ont été affectés à l'occasion de l'intégration de l'activité de leasing de Raiffeisen Leasing SA. Sur la position totale de 347,3 millions de francs, 153 millions sont imposés (annexe 10).

Capitaux propres

Les capitaux propres ont progressé de 14,4 millions à 867,7 millions de francs.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 17) a perdu 64,5 millions à 488,7 millions de francs. Alors que les garanties pour risque de crédit cédaient 72,1 millions, les autres engagements conditionnels ont progressé de 8,6 millions. Cette hausse est imputable à la mise en place de nouvelles garanties dans le cadre des crédits consortiaux octroyés à la

clientèle entreprises. La progression des engagements irrévocables a surtout été le fait des limites de crédit ouvertes dont la clientèle entreprises a bénéficié. Compte tenu de la vente d'actions de la Banque des Lettres de Gage, les engagements de libérer ont diminué de 1,8 million de francs.

Le volume du sous-jacent des instruments financiers dérivés (annexe 18) a légèrement augmenté, de 75,3 à 77,9 milliards de francs. Tandis que les opérations de couverture pour le portefeuille bancaire ont reculé de 43,4 milliards, à 28,4 milliards de francs, les positions de négociation de taux ont connu un fort développement. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 700,6 millions de francs (exercice précédent: 632,2 millions) et à 1,4 milliard de francs (exercice précédent: 1,1 milliard).

Notamment en raison du faible niveau des taux d'intérêt, les opérations fiduciaires accusent un recul de 13 millions à 13,9 millions de francs.

Rapport de rémunération

Une stratégie RH clairement définie est essentielle à la réussite de l'entreprise. Raiffeisen se positionne comme un employeur attrayant et accorde une grande importance aux aspects suivants:

- identité culturelle
- culture de conduite clairement identifiable
- responsabilité propre et esprit d'entreprise
- conditions d'emploi conformes au marché et attrayantes

Avoir un modèle d'indemnisation compétitif est primordial pour se positionner comme employeur attrayant. Le sys-

tème de rémunération est conçu pour attirer le personnel qualifié et garder les collaborateurs talentueux. Les réalisations exceptionnelles sont reconnues et la performance individuelle encouragée. C'est là le seul moyen d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme.

Système de rémunération efficace, éprouvé, adapté
Depuis le 1^{er} janvier 2010, Raiffeisen Suisse est tenue au respect de la circulaire FINMA 10/1 «Systèmes de rémunération». En vue de la mise en œuvre de celle-ci, le Conseil d'administration a vérifié et adapté le système de rémunération appliqué jusqu'alors de manière convaincante et satisfaisante. Il a veillé à exclure toute incitation à la prise de risques inutiles ou disproportionnés.

Le modèle d'affaires coopératif de Raiffeisen est orienté vers l'évolution de l'entreprise à long terme. Au lieu d'être distribués, les bénéfices servent à consolider les capitaux propres, ce qui évite toute incitation à la prise de risques disproportionnés en vue de réaliser des rendements exceptionnels. Le profil de risque faible de Raiffeisen se traduit dans la politique de risque du Conseil d'administration, dans le système de limites, dans la proportion réduite d'opérations de négoce et dans les taux de correctifs de valeur extrêmement modestes.

Le faible profil de risque, la stabilité des produits et la tradition coopérative sont autant de raisons justifiant le recours à un système de rémunération autonome. Particularités de ce système, des rémunérations maximales (caps) sont définies pour lesdits preneurs de risque, la part de rémunérations variables est limitée et la rémunération glo-

bale est versée en espèces sous forme non différée. La politique de rémunération vise la constance. Aussi le nouveau système de rémunération veille-t-il à une évolution plus stable des revenus et tient davantage compte de la réussite durable.

Conformément au modèle d'affaires du Groupe Raiffeisen, le Conseil d'administration a établi un règlement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Ce règlement fixe et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que les principes de base de la rémunération globale des collaborateurs de Raiffeisen Suisse. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations pour les Banques Raiffeisen.

Structuration du système de rémunération

Composition de la rémunération des collaborateurs

La rémunération de tous les collaborateurs (y compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:

- Rémunération fixe conforme au marché: la rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces.
- Rémunération variable modérée: la rémunération variable est basée sur la réussite durable du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être mise en place pour toutes les fonctions, y compris celles de contrôle. Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La totalité de

la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée.

- Prestations salariales annexes: les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur conformément aux standards de la branche.

Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction

Les douze membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne est convenue en fonction de la valeur de la personne sur le marché, des exigences du département attribué, de la responsabilité de direction et de l'âge. Cette rémunération fixe (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

Détermination du pool global des rémunérations variables

La détermination du pool global des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché
- évolution des fonds propres
- évolution d'initiatives et projets stratégiques

- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base

Attribution des rémunérations variables

Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La Commission du Conseil d'administration décide de l'attribution de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne. La rémunération variable des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne doit excéder deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle de la rémunération variable aux membres de la Direction

et au responsable de la Révision interne sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels
- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison du marché
- la progression des initiatives et projets stratégiques
- l'évolution du risque encouru

La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est plus particulièrement basée sur la fonction et sur l'évaluation des performances par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés. Toute violation grave des directives peut conduire à une réduction, voire à la suppression de la rémunération variable.

Raiffeisen se positionne comme un employeur attrayant, ainsi les rémunérations variables dépassant 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite.

Gouvernance

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- Il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de recommandations pour les Banques Raiffeisen.
- Il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la commission chargée des rémunérations.
- Il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire.
- Il charge annuellement la Révision interne ou externe de vérifier la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération.

La Commission du Conseil d'administration est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. L'une de ses missions en tant que commission chargée des rémunérations est de fixer la hauteur du pool global des rémunérations variables. En outre, elle détermine la part fixe et la part variable de la rémunération des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne.

Indemnités 2010

Somme des rémunérations globales

Au cours de l'année sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour un montant de 221'048'772 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'année sous revue sont intégralement saisies dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat.

en francs	2010	exercice précédent
Somme des rémunérations globales Raiffeisen Suisse	221'048'772	219'172'989
Débits et crédits au cours de l'année sous revue résultant de rémunérations provenant d'exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat	0	0

Somme du pool global des rémunérations variables

Au cours de l'année sous revue, la Commission du Conseil d'administration a approuvé un pool global de rémunérations variables (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 31'687'901 francs. Il a été versé intégralement en espèces sous forme non différée.

en francs	2010	exercice précédent
Somme du pool global des rémunérations variables Raiffeisen Suisse (versées en espèces uniquement)	31'687'901	32'029'513
Nombre de bénéficiaires	1'692	1'759

Conseil d'administration

Les douze membres en fonction du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse ont reçu pour l'année sous revue une indemnité d'un total de 1'039'753 francs. Cette indemnité couvre l'ensemble des primes, jetons de présence et frais. L'indemnité forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président du Conseil d'administration, Franz Marty, pour un montant de 273'170 francs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération variable sous forme de participation aux résultats. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'est monté à 140'977 francs. Au cours de l'année sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres du Conseil d'administration.

Membres de la Direction

(y compris responsable de la Révision interne)

Le total des indemnités versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'année sous revue (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assu-

rances sociales et de prévoyance professionnelle) s'établit à 7'612'255 francs, le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse, à hauteur de 1'840'432. En outre, les contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle versées pour les membres de la Direction atteignent 3'005'496 francs, dont 530'110 francs pour Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse. Les indemnités fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

À la date de référence, les crédits accordés aux membres de la Direction s'élèvent à un montant total de 20'310'817 francs. La Commission du Conseil d'administration est l'instance d'autorisation pour les crédits aux membres de la Direction. Les conditions qui s'appliquent sont les mêmes que celles proposées à la clientèle. Au cours de l'année sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres de la Direction.

Bilan au 31 décembre 2010

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	414'887	253'899	160'988	63,4 %	12
Créances résultant de papiers monétaires	100'621	629	99'992	15'897,0 %	12
Créances sur les Banques Raiffeisen	7'674'235	6'528'587	1'145'648	17,5 %	6, 12
Créances sur les autres banques	6'617'399	8'798'963	-2'181'564	-24,8 %	12
Créances sur la clientèle	1'407'110	638'953	768'157	120,2 %	1, 12
Créances hypothécaires	4'983'123	4'398'955	584'168	13,3 %	1, 6, 12
Prêts et crédits à la clientèle	6'390'233	5'037'907	1'352'325	26,8 %	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'321'196	500'033	821'163	164,2 %	2, 12
Immobilisations financières	5'681'657	6'668'188	-986'531	-14,8 %	2, 6, 12
Participations	449'696	380'408	69'288	18,2 %	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	279'032	273'197	5'835	2,1 %	4
Comptes de régularisation	334'163	334'852	-689	-0,2 %	
Autres actifs	1'665'903	1'728'051	-62'148	-3,6 %	5
Total des actifs	30'929'023	30'504'714	424'309	1,4 %	14, 16
Total des créances de rang subordonné	–	3'279	-3'279	-100,0 %	
Total des créances sur les sociétés du Groupe	–	164'476	-164'476	-100,0 %	
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	6'675'793	7'509'323	-833'530	-11,1 %	12
Engagements envers les autres banques	8'558'934	9'822'687	-1'263'753	-12,9 %	12
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	3'085'362	2'868'569	216'793	7,6 %	12
Autres engagements envers la clientèle	5'123'804	4'354'515	769'289	17,7 %	12
Obligations de caisse	522'227	652'191	-129'964	-19,9 %	12
Fonds de la clientèle	8'731'393	7'875'275	856'118	10,9 %	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	3'979'700	2'693'000	1'286'700	47,8 %	9, 12
Comptes de régularisation	254'086	222'356	31'730	14,3 %	
Autres passifs	1'822'343	1'491'991	330'352	22,1 %	5
Correctifs de valeurs et provisions	39'075	36'809	2'266	6,2 %	10
Réserves pour risques bancaires généraux	347'300	339'000	8'300	2,4 %	10
Capital social	360'000	360'000	–	0,0 %	
Réserve légale générale	139'873	134'172	5'701	4,2 %	
Bénéfice de l'exercice	20'528	20'100	428	2,1 %	
Total du capital propre	867'700	853'273	14'427	1,7 %	11
Total des passifs	30'929'023	30'504'714	424'309	1,4 %	14, 16
Total des engagements de rang subordonné	–	–	–	–	
Total des engagements envers les sociétés du Groupe	6'331	7'318	-987	-13,5 %	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	488'718	553'226	-64'508	-11,7 %	1, 17
Engagements irrévocables	441'587	360'429	81'158	22,5 %	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.	18'320	20'076	-1'756	-8,7 %	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	700'590	632'200	68'390	10,8 %	18
Valeurs de remplacement négatives	1'432'270	1'107'937	324'333	29,3 %	18
Montant du sous-jacent	77'890'734	75'312'222	2'578'512	3,4 %	18
Opérations fiduciaires	13'852	26'893	-13'041	-48,5 %	19

Compte de résultat 2010

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	605'060	663'529	-58'469	-8,8 %	20
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	91'391	97'687	-6'296	-6,4 %	20
Charges d'intérêts	-571'114	-663'983	92'869	-14,0 %	20
Résultat des opérations d'intérêts	125'338	97'233	28'105	28,9 %	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4'238	4'236	2	0,0 %	21
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	55'035	54'085	950	1,8 %	21
Produit des commissions sur les autres prestations de service	58'016	52'654	5'362	10,2 %	21
Charges de commissions	-45'358	-47'824	2'466	-5,2 %	21
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	71'930	63'150	8'780	13,9 %	
Résultat des opérations de négoce	41'861	50'320	-8'459	-16,8 %	22
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	50	-365	415	113,7 %	
Produit des participations	22'338	20'178	2'160	10,7 %	
Résultat des immeubles	3'052	3'212	-160	-5,0 %	
Autres produits ordinaires	275'663	273'026	2'637	1,0 %	23
Autres charges ordinaires	-1'439	-220	-1'219	554,1 %	
Autres résultats ordinaires	299'665	295'831	3'834	1,3 %	
Produit d'exploitation	538'794	506'534	32'260	6,4 %	
Charges de personnel	-288'114	-292'892	4'778	-1,6 %	24
Autres charges d'exploitation	-148'358	-154'770	6'412	-4,1 %	25
Charges d'exploitation	-436'473	-447'662	11'189	-2,5 %	
Bénéfice brut	102'321	58'871	43'450	73,8 %	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-69'896	-92'395	22'499	-24,4 %	4
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-4'222	-2'243	-1'979	88,2 %	
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	28'203	-35'767	63'970	178,9 %	
Produits extraordinaires	3'764	74'107	-70'343	-94,9 %	26
Charges extraordinaires	-6'160	-12'640	6'480	-51,3 %	26
Impôts	-5'280	-5'600	320	-5,7 %	
Bénéfice de l'exercice	20'528	20'100	428	2,1 %	

Les montants figurant dans les comptes annuels sont arrondis. Il peut en résulter une différence minime des les totaux.

Proposition d'affectation du bénéfice disponible

à l'attention de l'Assemblée des délégués ordinaire du 18 juin 2011 à Lucerne

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Affectation du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	20'528	20'100	428	2,1
Bénéfice reporté	–	–	–	–
Bénéfice au bilan	20'528	20'100	428	2,1
Affectation du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale générale	6'128	5'700	428	7,5
– Rémunération du capital social	14'400	14'400	–	0,0
Total du bénéfice affecté	20'528	20'100	428	2,1

Tableau de financement 2010

	Exercice de réf. Source des fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi des fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source des fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi des fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice	20'528	20'100		
Amortissements sur l'actif immobilisé	69'896	92'395		
Revalorisation des participations		1'007		71'301
Correctifs de valeur et provisions	14'632	14'791	11'142	11'511
Augmentation des provisions suite à l'intégration de l'activité de leasing	2'424			
Réserves pour risques bancaires généraux	4'613		10'900	
Comptes de régularisation actifs	689			15'578
Comptes de régularisation passifs	31'730			125'390
Rémunération des parts sociales, exercice précédent		14'400		14'243
Solde	114'314	–	–	103'486
Flux de fonds des transactions sur capitaux propres				
Variation nette du capital social				
Augmentation des réserves suite à l'intégration de l'activité de leasing	3'687			
Solde	3'687	–	–	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	1'402	69'683	83	24'911
Immeubles		23'380		6'152
Autres immobilisations corporelles	1'163	35'623	8'352	42'827
Autres		17'891		21'292
Solde	–	144'012	–	86'747

Suite à la page 23

	Exercice de réf. Source des fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi des fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source des fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi des fonds en 1000 CHF
Flux de fonds des activités bancaires de la Banque centrale avec les Banques Raiffeisen				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	75'955			11'281
Créances sur les Banques Raiffeisen		2'795'593		2'359'151
Créances sur la clientèle, cessions tacites			22'627	
Créances hypothécaires, cessions tacites			144'988	
Solde	-	2'719'638	-	2'202'817
Flux de fonds des autres activités bancaires de la Banque centrale				
Engagements envers les banques		937'687	1'328'829	
Engagements envers la clientèle	663'587		27'992	
Emprunts obligataires	950'000	70'000	250'000	
Prêts sur lettres de gage	591'200	184'500	8'700	122'350
Autres passifs	331'680		105'765	
Créances résultant de papiers monétaires		99'830		
Créances sur les banques	2'171'432		3'800'824	
Créances sur la clientèle		654'232	87'417	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		820'656	134'384	
Immobilisations financières	986'531		3'313'274	
Autres actifs	62'229		498'076	
Liquidités		158'270	448'957	
Solde	2'831'484	-	2'430'568	-
Flux de fonds des l'activités bancaires des succursales de Raiffeisen Suisse				
Position nette auprès de la Banque centrale	424'526		534'150	
Fonds d'épargne et de placement	240'938		553'017	
Autres engagements envers la clientèle	81'556		208'747	
Obligations de caisse	124'329	254'293	125'000	168'326
Emprunts obligataires/prêts sur lettres de gage				
Autres passifs		1'328	2'637	
Créances sur la clientèle		113'926	92'518	
Créances hypothécaires		584'168	777'872	
Immobilisations financières			175	
Autres actifs		751	39	
Liquidités		2'718	279	
Solde	-	85'835	-	37'518
Total source des fonds	6'854'727		7'801'776	
Total emploi des fonds		6'854'727		7'801'776



**Valerio Jelmini, garde forestier**

Valerio Jelmini est garde forestier cantonal dans le district d'Ambri. Les denses forêts sur les rives escarpées de la Leventina protègent les villages et les routes au fond des vallées. Pour que les bois restent forts et vigoureux, les jeunes arbres ont besoin de conditions optimales. Valerio Jelmini s'engage pour que des forêts durables en prenant soin de la nature et en veillant à son renouvellement, quitte à en reboiser certaines zones, dans des cas extrêmes. Il entretient ainsi la forêt et la préserve pour les générations futures.

Annexe aux comptes annuels

Commentaires relatifs à l'activité

La fonction de compensation des crédits et du capital ainsi que la garantie de la liquidité légalement requise pour l'ensemble de l'organisation comptent parmi les principales attributions de Raiffeisen Suisse. La compensation des variations de liquidité saisonnières du Groupe Raiffeisen tout entier représente dès lors un défi de taille avec un total de bilan de quelque 147 milliards de francs.

La différence entre la croissance des fonds de la clientèle et celle des prêts et crédits des Banques Raiffeisen se reflète directement dans la structure et le volume du bilan de Raiffeisen Suisse. Dans le cadre de son rôle de centrale de virement du Groupe Raiffeisen, Raiffeisen Suisse a développé l'activité interbancaire ces dernières années en intensifiant considérablement les opérations de mise et prise en pension de titres en Suisse, ainsi que la collecte de fonds à moyen et long termes à l'étranger. La Banque centrale de Raiffeisen Suisse compte entretemps parmi les principaux établissements de Suisse pratiquant le négoce de titres en pension. Grâce à ces opérations de pension qui ménagent les fonds propres, notre profil de risque de crédit s'est fortement amélioré dans l'activité interbancaire. En outre, nous sommes parvenus à améliorer la gestion des liquidités et, partant, à réduire de façon substantielle les coûts de refinancement pour le Groupe Raiffeisen.

Grâce au regroupement au sein du Groupe Raiffeisen, les Banques ont accès à de nombreux services, notamment dans le domaine de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la construction (y compris la sécurité), de la formation et du droit. Outre l'ac-

tivité interbancaire, Raiffeisen Suisse effectue ses propres opérations avec la clientèle, qu'elle agisse par le biais de la Banque centrale ou de ses succursales de Bâle, Berne, Saint-Gall, Thalwil, Winterthour et Zurich. La Banque centrale peut contracter des engagements à l'étranger. Pondérés des risques, ceux-ci ne doivent cependant pas représenter plus de 5 % du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. En la matière, les facteurs de pondération du risque au sens de la Loi sur les banques s'appliquent.

Conformément à ses statuts (art. 5, al. 4), Raiffeisen Suisse garantit les engagements des Banques Raiffeisen. Celles-ci répondent en contrepartie des engagements de Raiffeisen Suisse à hauteur de leurs fonds propres.

Personnel

Fin 2010, les effectifs, corrigés des emplois à temps partiel, s'élevaient à 1'765 collaborateurs (contre 1'768 l'année précédente).

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Chaque année, il définit et réexamine la politique de risque et détermine la propension au risque ainsi que les limites globales.

A la lumière du rapport sur les risques qui lui est destiné, le Conseil d'administration surveille trimestriellement la situation des risques et l'évolution du capital dédié à leur couverture. Ce rapport fournit des informations détaillées sur la situation de risque, la dotation en capital, le respect des

limites globales et d'éventuelles mesures mises en œuvre. La surveillance porte tout particulièrement sur les risques de crédit et de marché dans les portefeuilles bancaire et de négoce, les risques de liquidité, opérationnels et solidaires au sein du Groupe Raiffeisen, c'est-à-dire les risques liés à une évolution défavorable de certaines Banques Raiffeisen.

Le rapport sur les risques est soumis à l'examen approfondi de la Commission d'examen du Conseil d'administration, avant d'être remis au Conseil d'administration qui se penche chaque trimestre sur ses conclusions et leurs implications à l'échelle de la stratégie de risque.

Le Conseil d'administration évalue chaque année l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) en se basant sur le rapport du même nom rédigé par la Gestion des risques du Groupe et sur les rapports de la Révision interne.

Instance indépendante, la Gestion des risques du Groupe établit les rapports sur les risques destinés au Conseil d'administration. Ces rapports et les éventuelles mesures y afférentes sont analysés en détails lors des séances préparatoires de la Direction élargie, qui assure également la fonction de comité de gestion des risques.

Les risques au sein de Raiffeisen Suisse sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs conformément au standard en vigueur dans tout le Groupe, notamment sur la base des exigences réglementaires et de modèles économiques pour les plus importants. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt

à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital risque est budgété sur la base de simulations de crise.

Les risques de crédit sont également considérés sous l'angle des valeurs nominales. Les risques opérationnels, quant à eux, sont évalués en fonction de leur probabilité d'occurrence et du potentiel de perte. L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualitatives en cas de survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des estimations concrètes et pratiques. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques, et les évaluations qui tiennent compte de l'avis des secteurs spécialisés et des unités de front-office jouent, par conséquent, un rôle important lorsqu'il s'agit d'appréhender les risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport sur les risques sous forme de commentaires ou, le cas échéant, de rapport spécial.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions légales et prudentielles ainsi que sur le règlement «Politique de risque pour le Groupe Raiffeisen» (abrégé: «Politique de risque»). Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques, condition préalable à la réalisation de revenus, comme l'une de ses

compétences essentielles. Une prise de risque se fait en toute connaissance de cause après en avoir déterminé l'importance et la dynamique. De surcroît, il faut que toutes les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances soient satisfaites.

La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires, et à préserver ainsi qu'à consolider sa bonne réputation. La politique de risque constitue le fondement de la gestion des risques au niveau opérationnel; elle est mise en œuvre par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Sa pertinence est réexaminée chaque année.

La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à la mise en œuvre de la politique de risque, et l'unité Compliance, au respect des dispositions réglementaires.

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. La surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste en particulier à contrôler les limites de position et de sensibilité fixées par le Conseil d'administration et la Di-

rection. En outre, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement de rapports, la situation globale de risque.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels.

Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques dont la responsabilité incombe aux gestionnaires de risque désignés, dans les limites fixées
- délimitation des risques au moyen d'un cadre adéquat
- surveillance des risques

L'objectif de la gestion des risques est

- de garantir un contrôle efficace à tous les niveaux
- de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la propension au risque;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, et leur gestion méthodique;
- d'exploiter au mieux la propension au risque, c'est-à-dire de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de perte résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédits existent aussi bien

en cas de prêts d'engagements de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également les titres, obligations et titres de participation, car toute défaillance de l'émetteur est susceptible d'entraîner une perte.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle les types de risques suivants pour les opérations de crédit:

- risques liés aux contreparties
- risques liés aux garanties
- risques de concentration
- risques liés aux pays

Les risques liés aux contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie sont réputés défaillants si leur créance est échue depuis plus de 90 jours.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit résultent d'une répartition irrégulière des créances de crédit envers les différents preneurs de crédit ainsi qu'en catégories de couverture, en secteurs ou en régions géographiques.

Les risques liés aux pays représentent le risque d'une perte qui résulte d'événements spécifiques aux pays.

Le département Succursales est surtout confronté aux risques liés aux contreparties et aux garanties. Les succur-

sales octroient des crédits à la clientèle privée ainsi qu'à la clientèle entreprises, cette dernière étant principalement composée de PME. Pour l'essentiel, les risques sont limités par la couverture des créances.

C'est le département Marché qui accorde en premier lieu les crédits importants à la clientèle entreprises. Tout octroi de nouveaux crédits dont le montant pondéré du risque dépasse 40 millions de francs est soumis à la recommandation du Chief Risk Officer (CRO) quant à l'acceptabilité du risque de concentration résultant de l'engagement.

Le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie sur le plan national comme international dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, notamment de refinancement sur le marché monétaire et des capitaux, de garantie des risques liés aux devises et aux variations des taux ou dans le négoce pour compte propre. Les risques de crédit du département Banque centrale proviennent avant tout de l'activité interbancaire. Hormis les opérations de mise ou de prise en pension de titres, la Banque centrale gère ces engagements sous forme de crédits en blanc.

Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite par pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négoce pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements en positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances.

Pondérés des risques et conformément aux statuts, les engagements à l'étranger ne doivent cependant pas représenter plus de 5 % du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. La gestion des risques liés aux pays se veut active et dynamique, et se concentre principalement sur l'Europe.

L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (opérations de gré à gré - OTC), Raiffeisen Suisse a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats de coopération stratégiques. Des informations données figurent à la page 42 de l'annexe 3.

Les normes fixées dans la politique de crédit, applicables à l'ensemble du Groupe pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit, s'appliquent également à Raiffeisen Suisse. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts et crédits consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en quatre classes de risque pour les clients privés et en treize classes pour la clientèle entreprises. Concernant les aspects essen-

tiels de la gestion du risque de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de correctifs de valeur individuels – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères harmonisés. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas de logements à usage propre, de maisons individuelles en location et d'appartements en propriété, Raiffeisen s'appuie sur une valeur réelle estimée avec prudence, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, elle se sert de la valeur de rendement ou encore d'une valeur vénale pondérée. Pour les objets commerciaux, c'est la valeur de rendement qui sert de référence. Des obligations d'amortissement différencieront s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang. Une approche conservatrice pour les limites d'avance et une procédure d'autorisation par paliers complètent ce processus d'octroi de crédit.

Pendant toute la durée du crédit, les créances sont surveillées et les ratings mis à jour périodiquement en fonction du type de client et de couverture. La valeur intrinsèque des garanties est vérifiée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché, et ensuite, l'ensemble du crédit fait l'objet d'une nouvelle approbation.

Une directive interne réglemente, sur la base de critères harmonisés, la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour les risques de défaillance. Elle prescrit le mode de calcul de la valeur de liquidation des garanties éventuelles et celui des correctifs de valeur individuels en cas d'indices dénotant des créances compromises et de positions en souffrance ou dont le rating s'est dégradé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, plus particulièrement au niveau des engagements envers les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que dans divers secteurs. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédits à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. La surveillance de la structure du portefeuille comprend l'analyse de sa répartition de ce portefeuille en fonction d'un grand nombre de caractéristiques telles que la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, le secteur, les sûretés, les caractéristiques géographiques et les correctifs de valeur. Cette surveillance constitue la base des mesures de gestion du portefeuille, l'objectif étant de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Outre l'aspect qualitatif de la structure du portefeuille, la surveillance porte aussi sur la contribution au risque des

différents secteurs et segments de clientèle. Ces contributions sont calculées et comptabilisées comme value-at-risk.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit.

Au 31 décembre 2010, Raiffeisen Suisse présentait 11 gros risques soumis à déclaration, assortis d'engagements cumulés, pondérés du risque, d'un montant de 1'436 millions de francs. Ceux-ci correspondent à 168 % des fonds propres imputables (année précédente: 16 positions soumises à déclaration, d'un montant de 2'173 millions de francs, soit 236 % des fonds propres).

A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 801 millions de francs, soit 12,6 % des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 639 millions de francs, soit 12,7 %).

Risques de marché

Les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité de Raiffeisen Suisse, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Pour mesurer le risque de fluctuation des taux dans le portefeuille bancaire, on dispose de procédés modernes qui représentent les positions variables en reproduisant les variations observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. Les décisions courantes de trésorerie sont prises de façon décentralisée chez Raiffeisen Suisse, au niveau des fonctions de ligne. Le secteur Trésorerie de Raiffeisen Suisse,

rattaché au département Banque centrale, sert à ce titre de contrepartie à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture au moyen de dépôts et prêts. Les responsables des succursales et de la Banque centrale sont tenus de respecter scrupuleusement les limites de sensibilité fixées, par le Conseil d'administration, en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte;

il évalue, par ailleurs, la situation de risque. En outre, les conséquences potentielles des risques de fluctuation des taux sur la valeur de marché des capitaux propres et sur la situation de rendement sont mesurées au moyen d'analyses de scénario et de simulations de crise. Les résultats sont publiés dans le cadre des rapports mensuels ou trimestriels sur les risques.

Etant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

La tenue du portefeuille de négoce de la Banque centrale revient au secteur Trading & Sales qui est rattaché au département Banque centrale. Les succursales ne tiennent pas de tel portefeuille. Les activités de négoce de la Banque centrale recouvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Elles doivent respecter scrupuleusement les limites de sensibilité et de perte fixées par le Conseil d'administration, sous la

surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, en outre, un contrôle journalier de la plausibilité du résultat des opérations de négoce et surveille périodiquement les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de pertes et profits du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés relève de la compétence exclusive de courtiers qualifiés. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Pour rendre compte du respect des limites de sensibilité et de position, et pour évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention du CEO conformément à la circulaire 2008/6 de la FINMA
- rapport mensuel sur les risques à l'intention de la Direction
- rapport trimestriel sur les risques à l'intention du Conseil d'administration

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux d'intérêt, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Le tableau ci-après en fournit un récapitulatif.

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négocié

en 1000 CHF	31.12.2010	Ø 2010	31.12.2009	Ø 2009
Devises/métaux précieux	16'114	12'920	8'753	8'532
Instruments de taux	50'553	47'390	47'858	52'577
Titres de participation et indices	3'753	4'375	1'966	2'038
Total	70'420	64'686	58'577	63'146

Risques de liquidité et de financement

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, Raiffeisen Suisse est libérée de l'obligation de satisfaire aux exigences de liquidités sur une base individuelle. Les dispositions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée. La gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe à la Trésorerie de Raiffeisen Suisse et est surveillée par la Gestion des risques du Groupe.

Risques opérationnels

Par risque opérationnel, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de collaborateurs, de systèmes informatiques, de bâtiments et d'installations, ou encore d'événements extérieurs ou de l'intervention de tiers. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte, tout comme le Groupe Raiffeisen, de leurs effets sur la réputation, la compliance, ainsi que sur le reporting financier.

Seuls des risques opérationnels résultant de l'activité commerciale sont encourus. Ils sont évités, réduits, transférés ou assumés sur la base de considérations sur le rapport coût/utilité. Pour les processus commerciaux critiques, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et catastrophes permettant de maîtriser ces risques opérationnels.

Chez Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et surveille la situation des risques et l'application des mesures visant à les réduire.

A l'occasion du risk assessment, les risques opérationnels sont classés par types d'événements, puis sont évalués selon leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. La maîtrise des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée périodiquement par la Gestion des risques du Groupe.

La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont informés des résultats des risk assessments au moyen d'un profil de risque global, et sont, en outre, notifiés chaque trimestre du degré d'application des mesures.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et en déduit les mesures adéquates.

Externalisation

L'exploitation du réseau dédié à la communication des données a été déléguée à Swisscom (Suisse) SA. En outre, l'ensemble de la gestion des titres du Groupe Raiffeisen est assurée par le Groupe Vontobel. Toutes ces prestations externalisées sont fournies en conformité avec les dispositions de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

Dispositions réglementaires

Raiffeisen Suisse société coopérative est libérée de l'obligation de satisfaire aux exigences de liquidités au niveau individuel de ses établissements. Les données relatives à la couverture par des fonds propres sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la circulaire 2008/22 de la FINMA, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (www.raiffeisen.ch) ou dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences de fonds propres:

Risques de crédit: approche standard suisse avec recours aux ratings externes suivants:

Catégorie de clients	Rating des émetteurs/émissions			
	ERG	S&P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et Banques centrales	X	X	X	X
Collectivités de droit public	–	X	X	X
Banques et négociants en valeurs mobilières	–	X	X	X

Les positions du bilan ci-après nécessitent notamment le recours à des ratings externes:

- créances sur les banques
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires
- immobilisations financières
- autres actifs

Risques de marché: approche standard

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base. Dans la mesure où les exigences en matière de fonds propres pour le Groupe Raiffeisen dépassent 100 millions de francs pour les risques opérationnels, Raiffeisen Suisse est, elle aussi, assujettie dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et instructions de la FINMA.

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément. Contrairement au bouclement du Groupe Raiffeisen, établi selon le principe de la présentation fidèle (True and fair view), les boulements individuels peuvent être influencés par les réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen dans un rapport de gestion distinct, qui comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et de PME Capital SA. Pour cette raison, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de PME Capital SA.

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations de caisse conclues mais non encore exécutées, se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur le jour de l'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaie étrangère effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires, de même que les agios ou disagios sur emprunts propres et prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée impartie.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts

et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais directement inscrits dans les correctifs de valeur et provisions.

L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles, et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Opérations de prêt avec titres (securities lending et borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en qualité de sûretés ne sont inscrits avec effet sur le bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en qualité de garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits contractuels. Les valeurs de marché des

titres empruntés et prêtés sont vérifiées quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des sûretés supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession du contrôle de leurs droits contractuels. A valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour, le cas échéant, pouvoir mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêt des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Sont débités du résultat des opérations de négoce les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, celles-ci étant créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, titres de participations et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des

immobilisations financières. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évaluées à la valeur de marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur minimale.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement durable, indépendamment des droits de vote. Sont également comptabilisées sous ce poste les participations dans des institutions communes. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements accroissant la valeur en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	maximum 15 ans
Logiciels et matériel informatique	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La stabilité de la valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions

Par précaution, des provisions et des correctifs de valeur individuels sont constitués pour tous les risques identifiables à la date d'établissement du bilan. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux. Celles-ci sont constituées à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions en matière de présentation des comptes. Elles sont assimilables à des fonds propres au sens de l'art. 18, let. b OFR, et sont partiellement imposées (voir tableau «Correctifs de valeur et provisions» en annexe).

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe
Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le volume des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont mentionnées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats

négociés en bourse, conclus par la Banque en qualité de commissionnaire, sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Toutes les opérations de couverture de la Trésorerie sont effectuées via le portefeuille de négoce, en d'autres termes, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (voir tableau «Instruments financiers dérivés selon les contreparties externes» dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts»).

Traitement au niveau du compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur pour autant qu'ils soient négociés en bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sans quoi c'est le principe de la valeur minimale qui s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Modifications par rapport à l'exercice précédent Aucune modification.

Evénements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2010.

Informations sur le bilan

1. Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1'000 CHF	Autres garanties en 1'000 CHF	En blanc* en 1'000 CHF	Total en 1'000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	127'356	389'097	890'658	1'407'110
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	4'508'370	–	6'565	4'514'935
Immeubles commerciaux et de bureaux	159'549	–	589	160'138
Artisanat et industrie	181'937	–	765	182'702
Autres	122'703	–	2'645	125'348
Total des prêts	5'099'914	389'097	901'222	6'390'233
Exercice de référence				
Exercice précédent	4'440'910	87'699	509'298	5'037'907
Hors bilan				
Engagements conditionnels	375	4'258	484'085	488'718
Engagements irrévocables	267'406	6'198	167'983	441'587
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	18'320	18'320
Total hors bilan	267'781	10'456	670'388	948'625
Exercice de référence				
Exercice précédent	299'777	8'306	625'648	933'731

* Y compris prêts à correctifs de valeur

	Montant brut en 1'000 CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en 1'000 CHF	Montant net en 1'000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1'000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	66'052	25'756	40'296	37'559
Exercice précédent	67'691	29'090	38'600	36'584

La différence entre le montant net des créances et celui des correctifs de valeur individuels est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

2. Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés*	447'295	223'697
non cotés	–	–
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	24'276	2'320
Titres de participation	31'592	3'272
Métaux précieux	842'309	273'064
Total des portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	1'321'196	500'033
dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités	254'255	149'245

* Coté = négocié auprès d'une bourse reconnue

	Valeur comptable exercice de réf. en 1'000 CHF	Valeur comptable exercice préc. en 1'000 CHF	Juste valeur exercice de réf. en 1'000 CHF	Juste valeur exercice préc. en 1'000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	5'654'321	6'640'312	5'705'091	6'711'827
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	–	71'190	–	71'456
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	5'654'321	6'640'312	5'705'091	6'711'827
dont titres évalués selon le principe de la valeur minimale	–	–	–	–
Titres de participation	27'336	27'837	27'336	27'837
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	39	–	39
Total des immobilisations financières	5'681'657	6'668'188	5'732'427	6'739'703
dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités	4'328'837	4'943'727	–	–

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Participations		
avec valeur de cours	329'281	329'281
sans valeur de cours	120'415	51'127
Total des participations	449'696	380'408

3. Indications sur les principales participations

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1'000 CHF	Exercice de réf. Part aux voix et au capital en %	Exercice préc. Part aux voix et au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
PME Capital SA ¹	Saint-Gall	société de financement	2'566	100,0	–
Raiffeisen Leasing SA ¹	Saint-Gall	société de leasing	–	–	100,0
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Advisory SA ²	Luxembourg	fonds de placement	–	–	100,0
3.2 Autres participations					
Aduno Holding SA	Zurich	services financiers	25'000	24,7	19,0
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöch- stetten	services financiers	10'000	16,5	16,5
Coopérative Olma Messen St. Gallen	Saint-Gall	organisation de foires	17'517	12,9	10,5
Vontobel Holding SA	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA dont non libérées	Zurich	banque des lettres de gage	500'000 280'000	6,5 7,2	
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	services financiers	865	4,0	4,0
SIX Group SA	Zurich	services financiers	19'522	3,2	2,0

¹ L'activité de Raiffeisen Leasing SA a été intégrée à Raiffeisen Suisse au 1^{er} janvier 2010. L'ancienne société a été rebaptisée PME Capital SA.

² Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Advisory SA a été dissoute le 29 janvier 2010.

4. Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1'000 CHF	Amortissements cumulés en 1'000 CHF	Valeur complète à la fin de l'exercice précédent en 1'000 CHF	Changements d'affectation en 1'000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1'000 CHF	Exercice de référence Désinvestissements en 1'000 CHF	Exercice de référence Amortissements en 1'000 CHF	Exercice de référence à la fin de l'exercice de référence en 1'000 CHF
Participations								
Participations sociétés du Groupe	10'520	-3'164	7'356	–	–	-220	–	7'136
Autres participations*	376'608	-3'556	373'052	–	70'690	-1'182	–	442'560
Total des participations	387'128	-6'720	380'408	–	70'690	-1'402	–	449'696
Immobilisations corporelles								
Immeubles								
Immeubles à l'usage de la Banque	244'392	-73'902	170'490	–	15'690	–	-5'971	180'209
Autres immeubles	6'126	-1'376	4'750	–	7'690	–	-540	11'900
Autres immob. corporelles	231'307	-151'973	79'334	–	35'623	-1'163	-49'678	64'116
Autres	144'399	-125'776	18'623	–	17'891	–	-13'707	22'807
Total des immob. corporelles	626'225	-353'027	273'197	–	76'893	-1'163	-69'896	279'032

* Les investissements comprennent des bénéfices de réévaluation de 1,0 million de francs affectés au résultat extraordinaire.

	en 1'000 CHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles	203'321
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	202'591

5. Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	700'590	632'200
Compte de compensation	347'698	310'763
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle	59	80
Comptes d'ordre impôts indirects	604'893	774'362
Autres comptes d'ordre	6'448	3'839
Marchandises	6'204	6'767
Autres actifs divers	11	40
Total des autres actifs	1'665'903	1'728'051
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	1'432'270	1'107'937
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	661	589
Redevances dues, impôts indirects	21'778	24'536
Fonds de solidarité	326'407	318'523
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	1'040	761
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle	5'585	12'000
Autres comptes d'ordre	35'366	27'112
Autres passifs divers	275	1'294
Total des autres passifs	1'822'343	1'491'991

6. Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt et de mise en pension de titres

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1'000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1'000 CHF	Exercice préc. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1'000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1'000 CHF
Postes du bilan				
Créances sur les Banques Raiffeisen	750'870	750'870	577'933	577'933
Créances hypothécaires	563'077	515'721	365'529	269'757
Immobilisations financières	1'962'367	1'931'852	1'703'805	1'624'001
Total des actifs mis en gage	3'276'315	3'198'443	2'647'267	2'471'691

7. Opérations de prêt et de mise en pension effectuées avec des titres

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors d'emprunts ou de prises en pension de titres	4'428'047	3'608'275
Engagements découlant des liquidités reçues lors de prêts et de mises en pension de titres	2'821'856	4'360'403
Titres détenus pour propre compte reçus ou livrés en qualité de garanties dans le cadre d'emprunts et de prêts de titres ou transférés lors d'opérations de mise en pension	1'931'852	1'649'786
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'931'852	1'649'786
Titres reçus en qualité de garanties dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	4'550'111	3'640'437
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	1'178'566	2'818'025

8. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente.

La Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

8.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	11'571	12'130
Autres engagements envers la clientèle	42'095	37'466
Autres passifs (valeurs de remplacement négatives)	1'570	289
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	55'236	49'884

8.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2010 en %	au 31.12.2009 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	97,1	93,0
Raiffeisen Fonds de retraite	—	109,5

La situation de découvert de la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative s'est améliorée en 2010. Actuellement, le Conseil d'administration part du principe que même avec situation de découvert au sens de la Swiss GAAP RPC 16, aucun engagement économique n'en résulte pour les employeurs affiliés dont il faudrait tenir compte dans le bilan et le compte de résultat.

Tous les engagements et valeurs patrimoniales du Raiffeisen Fonds de retraite ont été transférés au 1^{er} janvier 2010 dans la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative.

8.3 Réserves de cotisations d'employeur auprès de la Raiffeisen Fondation de l'employeur

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Situation au 1 ^{er} janvier	11'576	12'546
+ Versements*	559	—
— Prélèvements	883	1'159
+ Rémunération	187	189
Situation au 31 décembre	11'438	11'576

* Le versement provient de l'intégration de Raiffeisen Leasing SA au sein de Raiffeisen Suisse.

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été portées au bilan.

9. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Exigibilité anticipée	Montant de l'emprunt en 1'000 CHF
Prêts de la Banque des Lettres de Gage					
d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	2,295	div.	–	1'229'700
Propres emprunts	2001/02	4,000	02.02.2011	–	600'000
	2004	3,000	05.05.2014	–	400'000
	2006	3,125	30.05.2016	–	550'000
	2007	3,125	25.10.2012	–	250'000
	2010	1,625	31.03.2015	–	500'000
	2010	1,375	21.09.2017	–	200'000
	2010	2,000	21.09.2023	–	250'000
Total des emprunts et des prêts sur lettres de gage en cours					3'979'700

10. Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1'000 CHF	Utilisations conformes au but en 1'000 CHF	Modification d'affectation (transferts) en 1'000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1'000 CHF	Nouvelles constitutions à charge du cpt. de résultat en 1'000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1'000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1'000 CHF
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risque du croire et risque pays) ¹	36'584	-3'368	–	537	14'453	-10'647	37'559
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	226	-641	–	–	2'066	-135	1'516
Total des correctifs de valeur et provisions	36'809	-4'008	–	537	16'519	-10'782	39'075
Réserves pour risques bancaires généraux²	339'000	–	–	–	8'300	–	347'300
dont imposées	133'000						152'000

¹ Constitution de correctifs de valeur de CHF 2,42 mio. résultant de l'intégration de l'activité de Raiffeisen Leasing SA, sans incidence sur le résultat.

² Constitution de réserves pour risques bancaires généraux de CHF 3,69 mio. résultant de l'intégration de l'activité de Raiffeisen Leasing SA, sans incidence sur le résultat.

11. Justification des capitaux propres

	en 1'000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	360'000
Réserve légale générale	134'172
Réserves pour risques bancaires généraux	339'000
Bénéfice au bilan	20'100
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)	853'273
+ Augmentation du capital	–
+ Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	8'300
– Rémunération du capital social sur le bénéfice de l'exercice précédent	14'400
+ Bénéfice de l'exercice de référence	20'528
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)	867'700
dont capital social	360'000
dont réserve légale générale	139'873
dont réserves pour risques bancaires généraux	347'300
dont bénéfice au bilan	20'528
Total des obligations d'effectuer des versements supplémentaires des Banques Raiffeisen	8'541'983

Le capital social de 360 millions de francs, réparti en 360'000 parts sociales d'une valeur unitaire de 1'000 francs, est entièrement entre les mains des 339 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse; aucune Banque Raiffeisen ne détient une part de plus de 5 % des droits de vote. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2010, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer de 1'364,9 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 360 millions ont été versés. Le capital donnant droit à des intérêts s'établissait, fin 2010, à 360 millions de francs (année précédente: 360 millions de francs).

12. Structure des échéances de l'actif circulant et des capitaux étrangers

	A vue en 1'000 CHF	Dénonçable en 1'000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1'000 CHF	Echéant dans 3 à 12 m. en 1'000 CHF	Echéant dans 1 à 5 ans en 1'000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1'000 CHF	Total en 1'000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	414'887	–	–	–	–	–	414'887
Créances rés. de papiers monétaires	792	–	–	99'830	–	–	100'621
Créances sur les Banques Raiffeisen	7'674'235	–	–	–	–	–	7'674'235
Créances sur les autres banques	1'884'379	–	4'435'020	298'000	–	–	6'617'399
Créances sur la clientèle	131'276	83'787	573'452	184'757	298'785	135'053	1'407'110
Créances hypothécaires	2'283	398'690	167'107	473'565	2'906'678	1'034'799	4'983'123
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'321'196	–	–	–	–	–	1'321'196
Immobilisations financières*	27'336	–	625'082	1'616'784	3'107'210	305'244	5'681'657
Total de l'actif circulant	11'456'384	482'478	5'800'661	2'672'936	6'312'674	1'475'096	28'200'228
Exercice de référence	10'446'550	642'229	5'627'864	2'087'998	8'135'637	847'928	27'788'206
Capitaux étrangers							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	6'675'793	–	–	–	–	–	6'675'793
Engagements envers les autres banques	523'109	–	6'177'255	1'500'729	282'841	75'000	8'558'934
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	3'085'362	–	–	–	–	3'085'362
Autres engagements envers la clientèle	1'201'221	2'519	2'071'011	1'251'494	386'523	211'037	5'123'804
Obligations de caisse	–	–	47'179	140'712	289'062	45'275	522'227
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	–	639'750	48'500	1'700'750	1'590'700	3'979'700
Total des capitaux étrangers	8'400'123	3'087'880	8'935'195	2'941'435	2'659'175	1'922'011	27'945'820
Exercice de référence	10'451'487	2'872'856	8'548'406	1'652'026	3'282'536	1'092'974	27'900'285

* Il n'y a pas d'immobilisations financières (année précédente CHF 39'182).

13. Crédances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Crédances sur les sociétés liées	—	—
Engagements envers les sociétés liées	—	—
Crédits aux organes	16'818	17'880

Transactions avec des parties liées

1. Organes

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

2. Sociétés liées

Les conditions appliquées aux créances et aux engagements envers les sociétés liées sont les mêmes que pour le reste de la clientèle.

14. Répartition des actifs et passifs entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1'000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1'000 CHF	Exercice préc. Suisse en 1'000 CHF	Exercice préc. étranger en 1'000 CHF
Actifs				
Liquidités	411'126	3'762	247'687	6'212
Crédances résultant de papiers monétaires	100'621	—	629	—
Crédances sur les Banques Raiffeisen	7'674'235	—	6'528'587	—
Crédances sur les autres banques	1'907'589	4'709'810	2'934'198	5'864'766
Crédances sur la clientèle	1'400'470	6'640	633'045	5'908
Crédances hypothécaires	4'983'123	—	4'398'955	—
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'189'535	131'661	406'622	93'412
Immobilisations financières	4'843'632	838'025	5'672'552	995'635
Participations	445'795	3'901	376'287	4'121
Immobilisations corporelles	279'032	—	273'197	—
Comptes de régularisation	317'551	16'612	322'068	12'784
Autres actifs	1'199'747	466'156	1'313'012	415'039
Total des actifs	24'752'455	6'176'568	23'106'838	7'397'876

Suite à la page 51

	Exercice de réf. Suisse en 1'000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1'000 CHF	Exercice préc. Suisse en 1'000 CHF	Exercice préc. étranger en 1'000 CHF
Passifs				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	6'675'793	–	7'509'323	–
Engagements envers les autres banques	5'319'276	3'239'657	6'117'907	3'704'780
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'955'883	129'479	2'767'448	101'120
Autres engagements envers la clientèle	5'071'792	52'013	4'317'079	37'436
Obligations de caisse	518'679	3'548	650'653	1'538
Emprunts et prêts sur lettres de gage	3'979'700	–	2'693'000	–
Comptes de régularisation	243'596	10'490	218'920	3'436
Autres passifs	847'730	974'613	623'429	868'563
Correctifs de valeur et provisions	38'799	276	36'502	308
Réserves pour risques bancaires généraux	347'300	–	339'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale générale	139'873	–	134'172	–
Bénéfice de l'exercice	20'528	–	20'100	–
Total des passifs	26'518'948	4'410'076	25'787'533	4'717'181

15. Actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1'000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1'000 CHF	Exercice préc. part en %
Actifs				
Europe				
Suisse	24'752'455	80,03	23'106'838	75,75
Allemagne	996'726	3,22	1'263'544	4,14
Pays du Benelux	926'528	3,00	1'252'436	4,11
Autriche	2'089'846	6,76	1'980'108	6,49
Autres pays d'Europe	1'970'043	6,37	2'758'309	9,04
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	193'425	0,63	143'479	0,47
Total des actifs	30'929'023	100,00	30'504'714	100,00

16. Bilan par monnaie

	CHF en 1'000 CHF	EUR en 1'000 CHF	USD en 1'000 CHF	Divers en 1'000 CHF	Total en 1'000 CHF
Actifs					
Liquidités	251'424	78'075	22'291	63'096	414'887
Créances résultant de papiers monétaires	100'439	1	181	–	100'621
Créances sur les Banques Raiffeisen	7'674'172	–	–	63	7'674'235
Créances sur les autres banques	5'478'092	505'054	365'288	268'965	6'617'399
Créances sur la clientèle	1'377'509	9'189	20'404	8	1'407'110
Créances hypothécaires	4'983'123	–	–	–	4'983'123
Portef. de titres et de métaux précieux dest. au négoce	463'519	12'019	3'025	842'633	1'321'196
Immobilisations financières	5'080'985	599'734	938	–	5'681'657
Participations	445'795	3'901	–	–	449'696
Immobilisations corporelles	279'032	–	–	–	279'032
Comptes de régularisation	322'071	12'047	21	23	334'163
Autres actifs	1'665'903	–	–	–	1'665'903
Total des positions portées à l'actif	28'122'065	1'220'021	412'149	1'174'788	30'929'023
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	3'417'032	3'056'345	3'654'370	500'637	10'628'383
Total des actifs	31'539'097	4'276'365	4'066'519	1'675'425	41'557'407
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	4'770'774	1'436'436	205'019	263'564	6'675'793
Engagements envers les autres banques	5'615'491	1'539'408	1'152'042	251'993	8'558'934
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	3'008'797	76'565	–	–	3'085'362
Autres engagements envers la clientèle	4'982'187	39'731	24'172	77'714	5'123'804
Obligations de caisse	522'227	–	–	–	522'227
Emprunts et prêts sur lettres de gage	3'979'700	–	–	–	3'979'700
Comptes de régularisation	243'413	9'342	1'106	224	254'086
Autres passifs	1'822'343	–	–	–	1'822'343
Correctifs de valeur et provisions	39'075	–	–	–	39'075
Réerves pour risques bancaires généraux	347'300	–	–	–	347'300
Capital social	360'000	–	–	–	360'000
Réserve légale générale	139'873	–	–	–	139'873
Bénéfice de l'exercice	20'528	–	–	–	20'528
Total des positions portées au passif	25'851'707	3'101'483	1'382'339	593'495	30'929'023
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	5'982'493	1'157'778	2'642'196	1'093'481	10'875'948
Total des passifs	31'834'199	4'259'261	4'024'535	1'686'975	41'804'971
Position nette par monnaie	-295'102	17'104	41'984	-11'550	-247'564

31.12.2010 31.12.2009

Cours de conversion des monnaies étrangères

EUR	1,253	1,486
USD	0,938	1,031

Informations sur les opérations hors bilan

17. Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Garanties de couverture de crédit	305'530	377'642
Garanties pour défauts	2'615	3'660
Autres engagements conditionnels	180'573	171'924
Total des engagements conditionnels	488'718	553'226

18. Instruments financiers dérivés ouverts

18.1 Instruments de négoce avec contreparties internes et externes

	Valeurs de remplacement positives en 1'000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1'000 CHF
Instruments de taux						
Contrats à terme, FRA compris	1'241	1'537	11'050'000	–	–	11'050'000
Swaps	1'169'330	1'183'733	30'546'620	30'819'600	15'592'150	76'958'370
Futures	–	–	3'129'994	1'845'243	–	4'975'238
Options (OTC)	–	66	20'455	12'713	2'404	35'572
Devises						
Contrats à terme	373'172	364'561	11'570'805	9'395	–	11'580'199
Swaps combinés taux d'int./devises	66'621	66'603	229'604	317'855	–	547'458
Métaux précieux						
Contrats à terme	19'894	23'170	1'249'509	–	–	1'249'509
Titres de participation et indices						
Futures	–	–	13'831	–	–	13'831
Options (négociées)	3'490	876	110'514	127	–	110'640
Autres						
Options (OTC)	2'000	–	–	–	23'700	23'700
Total						
Exercice de référence	1'635'747	1'640'546	57'921'331	33'004'932	15'618'254	106'544'518
Exercice précédent	1'297'634	1'302'761	81'138'006	25'030'443	12'542'222	118'710'671

18.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

	Valeurs de remplacement positives en 1'000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1'000 CHF
Instruments de taux						
Swaps	208'275	681'649	8'530'000	11'335'000	6'040'000	25'905'000
Devises						
Contrats à terme	–	186'887	2'249'301	–	–	2'249'301
Swaps combinés taux d'int./devises	–	66'621	101'169	137'841	–	239'010
Total						
Exercice de référence	208'275	935'157	10'880'470	11'472'841	6'040'000	28'393'311
Exercice précédent	194'824	665'434	29'490'000	9'008'375	4'875'000	43'373'375

18.3 Instruments financiers dérivés avec contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1'000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1'000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1'000 CHF
Banques	691'763	1'427'927	43'327'230	19'631'691	9'552'150	72'511'071
Clients	2'239	1'690	167'918	690	23'900	192'508
Banques Raiffeisen*	3'098	1'777	73'074	12'168	2'204	87'446
Bourses	3'490	876	3'254'339	1'845'370	–	5'099'709
Total						
Exercice de référence	700'590	1'432'270	46'822'561	21'489'919	9'578'254	77'890'734
Exercice précédent	632'200	1'107'937	51'648'006	15'996'995	7'667'222	75'312'222

* Principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement

Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 92,4 % des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

19. Opérations fiduciaires

	CHF en 1'000 CHF	EUR en 1'000 CHF	USD en 1'000 CHF	Diverse en 1'000 CHF	Total en 1'000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	–	6'576	2'346	4'930	13'852
Total des opérations fiduciaires	–	6'576	2'346	4'930	13'852
Exercice précédent	240	19'434	3'272	3'947	26'893

Informations sur le compte de résultat

20. Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	439'945	451'546
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	18'559	73'403
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	130'218	130'740
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	91'391	97'687
Autres produits des intérêts	16'338	7'840
Total des produits des intérêts et des dividendes	696'452	761'216
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	-148'572	-243'523
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	-33'806	-61'793
Charges d'intérêts des engagements envers la clientèle	-66'255	-78'076
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-97'938	-96'171
Autres charges d'intérêts	-224'544	-184'420
Total des charges d'intérêts	-571'114	-663'983
Total du résultat des opérations d'intérêts	125'338	97'233

21. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4'238	4'236
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	5'995	4'416
Opérations sur dépôts	26'293	27'461
Courtages	19'078	19'189
Autres opérations de négoce de titres et placements	3'669	3'018
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	55'432	49'421
Gestion de comptes	1'944	1'902
Autres prestations de service	640	1'331
Total du produit des commissions	117'288	110'974
Charges de commissions		
Opérations sur titres	-40'839	-43'492
Moyens de paiement	-3'777	-3'432
Autres charges de commissions	-742	-901
Total des charges de commissions	-45'358	-47'824
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	71'930	63'150

22. Résultat des opérations de négoces

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Négoce des devises	10'109	9'747
Négoce des métaux précieux et billets	28'206	30'454
Négoce d'actions	-604	5'088
Négoce de taux	4'151	5'032
Total du résultat des opérations de négoces	41'861	50'320

23. Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	88'710	80'324
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	90'876	90'329
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	52'135	53'795
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	41'481	44'880
Autres	2'461	3'698
Total des autres produits ordinaires	275'663	273'026

24. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	952	790
Appointments et allocations au personnel	241'463	245'419
AVS, AI, AC et autres contributions légales	16'314	17'719
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	23'650	22'091
Frais de personnel accessoires	5'735	6'874
Total des charges de personnel	288'114	292'892

25. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1'000 CHF	Exercice précédent en 1'000 CHF
Frais de locaux	16'135	17'250
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	73'799	74'188
Autres charges d'exploitation	58'424	63'332
Total des autres charges d'exploitation	148'358	154'770

26. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 3,8 millions de francs comprennent les gains réalisés suite à la vente d'actions de la Banque des lettres de gage (2,2 millions de francs) ainsi que le produit de deux autres participations mineures (0,3 million de francs). La participation dans la Coopérative Olma Messen St.Gallen a été réévaluée de 1,0 million de francs à la valeur d'acquisition. Les charges extraordinaires de 6,2 millions de francs se composent essentiellement de 4,6 millions de francs pour la constitution de réserves pour risques bancaires généraux.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 74,1 millions de francs comprennent 71,3 millions de francs provenant de la réévaluation de participations et 2,6 millions de francs au titre d'une prestation d'assurance déjà garantie pour un dégât d'eau au centre de calcul de Saint-Gall. Les charges extraordinaires de 12,6 millions de francs se composent des réserves constituées pour les risques bancaires généraux à hauteur de 10,9 millions de francs et de pertes de 1,2 millions de francs ayant résulté de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée des délégués de
Raiffeisen Suisse société coopérative
Saint-Gall

PricewaterhouseCoopers SA
Neumarkt 4/Kornhausstrasse 26
Postfach 1644
9001 Saint-Gall
Téléphone +41 58 792 72 00
Fax +41 58 792 72 10
www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 20 à 57) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

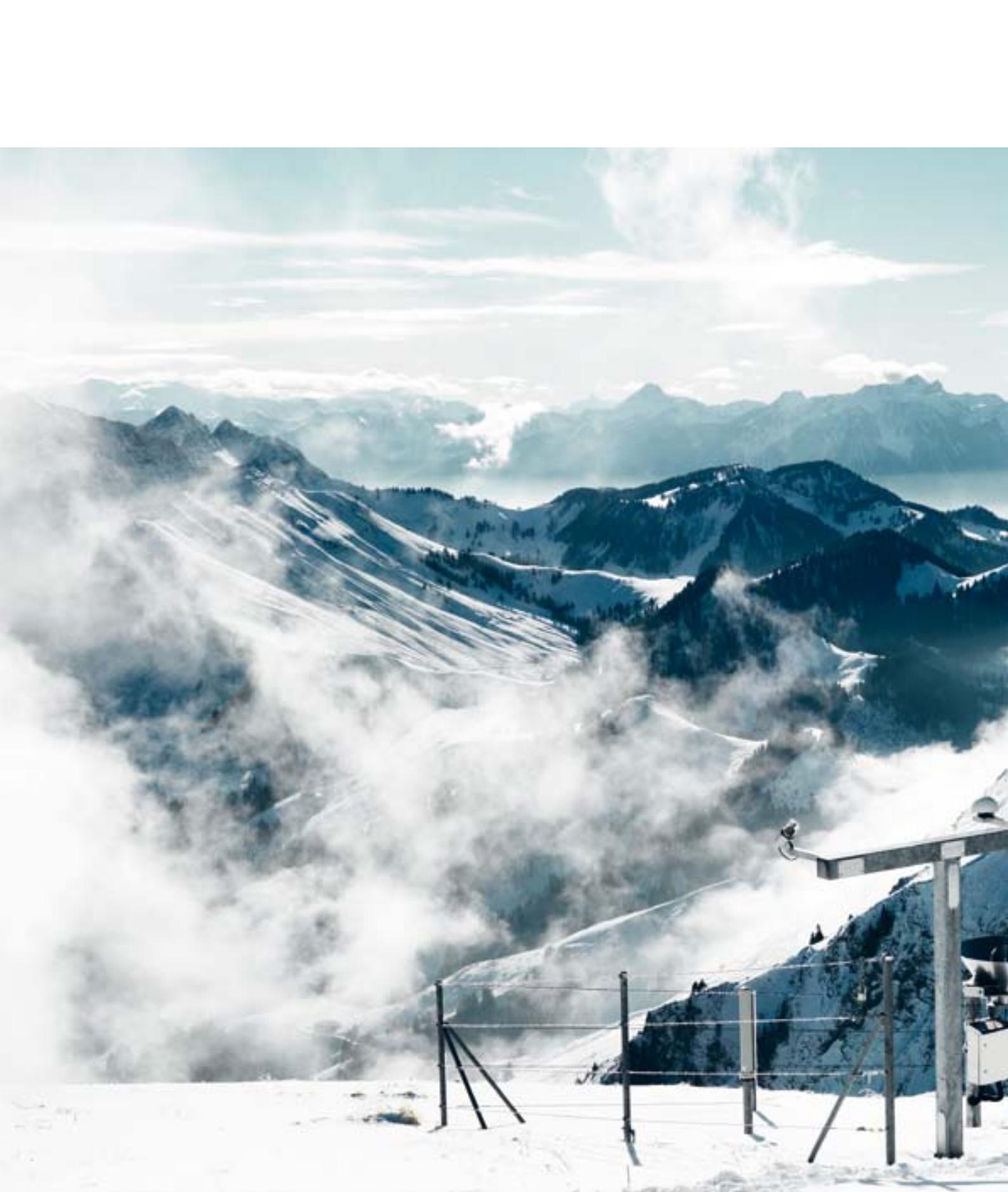
Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Bruno Gmür	Stefan Keller Wyss
Expert-réviseur	Expert-réviseur
Réviseur responsable	

Saint-Gall, le 1^{er} avril 2011





Barbara Huguenin-Landl, météorologue

Barbara Huguenin-Landl a choisi d'étudier la météorologie car les phénomènes atmosphériques l'ont toujours fascinée. Passionnée de nature et de montagne, où elle passe la majeure partie de son temps, elle travaille aujourd'hui comme responsable adjointe du projet SwissMetNet à Payerne. Ce projet national de MétéoSuisse a pour objectif de renouveler et de développer un réseau météorologique de mesures au sol dont fait aussi partie la station du Moléson. Ces nouvelles installations permettent de récolter une foule de données utiles aux observations climatiques et aux prévisions météorologiques.

Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Positions pon- dérées des risques en 1'000 CHF	Fonds propres requis en 1'000 CHF	Positions pon- dérées des risques en 1'000 CHF	Fonds propres requis en 1'000 CHF
Fonds propres nécessaires				
Risques de crédit (approche standard Suisse)				
Créances sur les Banques Raiffeisen	–	–	–	–
Créances sur les autres banques	365'677	29'254	784'342	62'747
Créances sur la clientèle	989'419	79'154	412'503	33'000
Créances hypothécaires	2'051'705	164'136	1'824'479	145'958
Comptes de régularisation	40'592	3'247	34'076	2'726
Autres actifs, valeurs de remplacement sur dérivés	263'869	21'110	236'964	18'957
Autres actifs, divers	1'710	137	8'106	648
Positions nettes sur taux, hors du portefeuille de négoce	805'789	64'463	845'452	67'636
Positions nettes sur actions, du portefeuille de négoce	78'813	6'305	69'592	5'567
Engagements conditionnels	470'883	37'671	532'283	42'583
Engagements irrévocables	149'073	11'926	135'753	10'860
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	45'799	3'664	50'191	4'015
Majorations contrats à terme et options achetées	56'064	4'485	46'025	3'682
Transactions non exécutées	–	–	–	–
Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit		425'552		398'381
Risques sans contrepartie				
Immobilisations corporelles dont logiciels	1'038'417	83'073	1'056'272	84'502
Immobilisations financières (immeubles)	–	–	147	12
Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie		83'073		84'514
Risques de marché (approche standard)				
Instruments de taux d'intérêt - risque général de marché		45'075		45'283
Instruments de taux d'intérêt - risque spécifique		5'477		2'575
Titres de participation		3'750		1'965
Devises et métaux précieux		16'114		8'753
Options		4		1
Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché		70'420		58'577
Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)		26'460		73'558
Correctifs de valeur et provisions portés au passif du bilan		–		–
Total des fonds propres nécessaires		605'505		615'030

Suite à la page 63

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Positions pon- dérées des risques en 1'000 CHF	Fonds propres requis en 1'000 CHF	Positions pon- dérées des risques en 1'000 CHF	Fonds propres requis en 1'000 CHF
Fonds propres existants				
Total des fonds propres de base		853'300		838'873
dont instruments de fonds propres de base novateurs		–		–
– participations dans le secteur financier, déduction paritaire				
des fonds propres de base		-223'801		-190'204
Fonds propres de base imputables ajustés		629'499		648'669
Fonds propres complémentaires supérieurs imputables		28'290		–
Fonds propres complémentaires inférieurs imputables		426'650		419'437
– participations dans le secteur financier, déduction paritaire				
des fonds propres complémentaires		-223'801		-190'204
Fonds propres complémentaires imputables		231'139		229'233
Total des fonds propres existants		860'638		877'902
Excédent de fonds propres		255'133		262'872
Degré de couverture des fonds propres		142,1 %		142,7 %
Quote-part fonds propres de base		8,3 %		8,4 %
Quote-part capital global		11,4 %		11,4 %

Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2010 en 1'000 CHF	2009 en 1'000 CHF	2008 en 1'000 CHF	2007 en 1'000 CHF	2006 en 1'000 CHF
Actifs					
Liquidités	414'887	253'899	703'134	101'930	117'454
Créances résultant de papiers monétaires	100'621	629	621	5'572	5'047
Créances sur les Banques Raiffeisen	7'674'235	6'528'587	5'131'848	5'334'042	4'509'773
Créances sur les autres banques	6'617'399	8'798'963	12'599'787	12'340'266	11'495'444
Créances sur la clientèle	1'407'110	638'953	656'479	919'453	827'699
Créances hypothécaires	4'983'123	4'398'955	3'766'071	3'386'545	3'517'049
Prêts et crédits à la clientèle	6'390'233	5'037'907	4'422'550	4'305'998	4'344'747
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'321'196	500'033	365'585	718'432	137'982
Immobilisations financières	5'681'657	6'668'188	3'355'089	2'168'814	2'514'386
Participations	449'696	380'408	287'546	398'227	363'284
Immobilisations corporelles	279'032	273'197	300'406	235'339	206'010
Comptes de régularisation	334'163	334'852	319'274	352'413	294'291
Autres actifs	1'665'903	1'728'051	2'226'160	2'605'440	1'308'082
Total des actifs	30'929'023	30'504'714	29'712'000	28'566'473	25'296'501
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	6'675'793	7'509'323	7'948'866	3'972'433	3'953'784
Engagements envers les autres banques	8'558'934	9'822'687	8'493'858	11'429'331	9'732'898
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	3'085'362	2'868'569	2'314'526	1'568'805	2'002'357
Autres engagements envers la clientèle	5'123'804	4'354'515	4'592'281	5'821'170	4'278'813
Obligations de caisse	522'227	652'191	695'517	497'470	424'957
Fonds de la clientèle	8'731'393	7'875'275	7'602'324	7'887'444	6'706'127
Emprunts et prêts sur lettres de gage	3'979'700	2'693'000	3'056'650	3'339'100	3'107'550
Comptes de régularisation	254'086	222'356	347'745	362'780	266'105
Autres passifs	1'822'343	1'491'991	1'388'863	652'748	596'620
Correctifs de valeur et provisions	39'075	36'809	37'178	40'664	46'937
Réserves pour risques bancaires généraux	347'300	339'000	328'100	424'500	434'600
Capital social	360'000	360'000	360'000	320'000	320'000
Réserve légale générale	139'873	134'172	128'581	119'080	113'582
Bénéfice de l'exercice	20'528	20'100	19'835	18'392	18'298
Total du capital propre	867'700	853'273	836'515	881'972	886'480
Total des passifs	30'929'023	30'504'714	29'712'000	28'566'473	25'296'501

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2010 en 1'000 CHF	2009 en 1'000 CHF	2008 en 1'000 CHF	2007 en 1'000 CHF	2006 en 1'000 CHF
Produit des intérêts et des escomptes	605'060	663'529	1'079'271	1'040'294	736'788
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	91'391	97'687	51'940	60'060	69'009
Charges d'intérêts	-571'114	-663'983	-1'027'772	-994'396	-694'583
Résultat des opérations d'intérêts	125'338	97'233	103'439	105'958	111'215
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4'238	4'236	2'505	823	919
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	55'035	54'085	55'580	60'098	54'058
Produit des commissions sur les autres prestations de service	58'016	52'654	52'583	46'590	43'654
Charges de commissions	-45'358	-47'824	-48'675	-53'674	-21'947
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	71'930	63'150	61'993	53'837	76'684
Résultat des opérations de négoce	41'861	50'320	59'465	49'354	28'291
Résultat des alienations d'immobilisations financières	50	-365	30	122	-32
Produit des participations	22'338	20'178	30'204	28'551	20'220
Résultat des immeubles	3'052	3'212	3'473	3'813	3'309
Autres produits ordinaires	275'663	273'026	243'410	225'318	215'837
Autres charges ordinaires	-1'439	-220	-5'498	-27	-629
Autres résultats ordinaires	299'665	295'831	271'619	257'776	238'706
Produit d'exploitation	538'794	506'534	496'516	466'926	454'896
Charges de personnel	-288'114	-292'892	-298'599	-267'106	-230'808
Autres charges d'exploitation	-148'358	-154'770	-171'226	-157'164	-139'528
Charges d'exploitation	-436'473	-447'662	-469'825	-424'270	-370'336
Bénéfice brut	102'321	58'871	26'691	42'656	84'560
Amortissements sur l'actif immobilisé	-69'896	-92'395	-119'162	-37'932	-55'229
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-4'222	-2'243	-470	-432	-4'647
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	28'203	-35'767	-92'941	4'291	24'683
Produits extraordinaires	3'764	74'107	118'261	19'786	7'191
Charges extraordinaires	-6'160	-12'640	-39	-313	-8'277
Impôts	-5'280	-5'600	-5'446	-5'373	-5'300
Bénéfice de l'exercice	20'528	20'100	19'835	18'392	18'298

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication d'entreprise
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Tél. +41 71 225 85 24
Fax +41 71 225 86 50
Internet: www.raiffeisen.ch
E-mail: medien@raiffeisen.ch

Maquette: freicom ag, Saint-Gall
Impression: dfmedia, Flawil
Traduction: 24translate, Speicherschwendi
Photos: Phil Müller, Zurich (photos des éclaireurs)

Le présent rapport est également disponible en anglais,
en allemand et en italien.

La version électronique du rapport de gestion
peut être consultée à l'adresse Internet www.raiffeisen.ch,
rubrique Groupe Raiffeisen, Rapports financiers.

Imprimé sur papier Superset Snow, mat, sans fibres de bois.

